

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 15,2%, provenant de :

1- la baisse des recettes douanières nettes de 2,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 40 MDH à fin avril 2020 contre 14 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+4,9%) ;
- TVA à l'importation (-0,2%), compte tenu de remboursements de 2 MDH à fin avril 2020 contre 3 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-11,6%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 35 MDH à fin avril 2020 contre 4 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-16,6%) et la hausse des autres TIC (+1%) ;

3- la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,2%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 3.799 MDH à fin avril 2020 contre 3.237 MDH un an auparavant :

- l'IS (-3,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 331 MDH à fin avril 2020 contre 97 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin avril 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 2,4% par rapport à son niveau à fin avril 2018, soit -393 MDH (15.765 MDH contre 16.158 MDH) ;
- l'IR (-10,2%), compte tenu de restitutions qui ont été de 38 MDH à fin avril 2020 contre 22 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 25,6% par rapport à leur niveau de fin avril 2019.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 8,8%.

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.092 MDH contre 1.926 MDH à fin avril 2019, en hausse de 8,6% ;
- la TVA à l'intérieur (+3,7%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.403 MDH à fin avril 2020 contre 3.072 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin avril 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 4.862 MDH contre 4.389 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre (-7,8%), sachant qu'à fin avril 2019, ces recettes avaient enregistré une baisse de 4,9% par rapport à leur niveau à fin avril 2018, soit -341 MDH (6.654 MDH contre 6.995 MDH) ;
 - les majorations de retard (-23,5%), compte tenu de recettes brutes de 424 MDH contre 565 MDH et de dégrèvements de 27 MDH à fin avril 2020 contre 46 MDH un an auparavant.
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 339,3% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (15.574 MDH contre 1.071 MDH), des fonds de concours (1.800 MDH contre 158 MDH) et des recettes de monopoles (934 MDH contre 888 MDH), conjuguée à la baisse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (387 MDH contre 1.222 MDH) et de la redevance gazoduc (196 MDH contre 480 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 39% et un taux d'émission sur engagements de 78% contre respectivement 44% et 71% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 6,2%, en raison de l'augmentation de 14,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 11,5% des dépenses de personnel et de 21,3% des autres dépenses de biens et services, et de la hausse de 18,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 7,1% des charges en intérêts de la dette et de 55,8% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 4.866 MDH contre 4.393 MDH à fin avril 2019.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 23,5%, passant de 24,9 MMDH à fin avril 2019 à 30,7 MMDH à fin avril 2020, en raison de la hausse de 39,6% des dépenses des charges communes et de 4,1% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 5,5 MMDH contre un solde négatif de 1,6 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 15,5 MMDH à fin avril 2019 compte tenu d'un solde positif de 11 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

A fin avril 2020, le compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 » a enregistré des recettes pour 32,2 MMDH et des dépenses pour 6,7 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Avril 2019	LF 2020	Avril 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	80 236	255 573	92 418	36,2%	15,2%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	75 754	235 555	72 703	30,9%	-4,0%
Impôts directs	34 973	106 106	32 961	31,1%	-5,8%
Impôts indirects	31 231	102 241	30 570	29,9%	-2,1%
Droits de douane	2 896	10 555	3 034	28,7%	4,8%
Droits d'enregistrement et de timbre	6 654	16 653	6 137	36,9%	-7,8%
1.2- Recettes non fiscales :	4 482	20 018	19 715	98,5%	339,9%
Monopole et participations	888	12 209	934	7,7%	5,2%
Privatisation	0	3 000	0	0,0%	
Domaine	69	355	102	28,7%	47,8%
Autres recettes ⁽²⁾	3 525	4 454	18 679	419,4%	
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	81 864	250 608	86 905	34,7%	6,2%
2.1- Biens et services :	60 919	198 787	69 919	35,2%	14,8%
Personnel	40 393	138 084	45 025	32,6%	11,5%
Autres biens et services ⁽³⁾	20 526	60 703	24 894	41,0%	21,3%
2.2- Intérêts de la dette :	10 943	29 023	10 161	35,0%	-7,1%
Intérieure	10 256	24 292	9 454	38,9%	-7,8%
Extérieure	687	4 731	707	14,9%	2,9%
2.3- Compensation⁽³⁾	6 751	14 640	2 986	20,4%	-55,8%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	3 251	8 158	3 839	47,1%	18,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	-1 628	4 965	5 513		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	24 893	78 210	30 736	39,3%	23,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	10 580	235	21 884		
6- SOLDE DES SEGMA	407	0	359		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-15 534	-73 010	-2 980		
8- VARIATION DES INSTANCES	-5 125	0	-6 759		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-20 659	-73 010	-9 739		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	16 716	56 921	6 735		
Dont :					
Adjudications	8 123		17 433		
Dépôts au Trésor	-3 067		-10 023		
Compte courant à BAM	-1 279		-4 185		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	3 943	16 089	3 004		
Tirages et dons	7 603	32 470	6 017		
Amortissement	-3 660	-16 381	-3 013		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2020.

RECETTES ORDINAIRES

	Avril 2019	LF 2020	Avril 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	75 754	235 555	72 703	30,9%	-4,0%
IMPÔTS DIRECTS	34 973	106 106	32 961	31,1%	-5,8%
<i>Taxe Professionnelle</i>	50	356	23	6,5%	-54,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	15 765	53 531	15 448	28,9%	-2,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	16 636	46 280	14 960	32,3%	-10,1%
<i>Taxe d'Habitation</i>	14	35	6	17,1%	-57,1%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	1 926	2 157	2 092	97,0%	8,6%
<i>Majorations de retard</i>	565	3 734	424	11,4%	-25,0%
<i>Autres⁽²⁾</i>	17	13	8	61,5%	-52,9%
DROITS DE DOUANE^(*)	2 896	10 555	3 034	28,7%	4,8%
IMPÔTS INDIRECTS	31 231	102 241	30 570	29,9%	-2,1%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	9 611	30 120	8 392	27,9%	-12,7%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	3 970	11 277	3 309	29,3%	-16,6%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	5 132	16 917	4 569	27,0%	-11,0%
<i>Autres^(*)</i>	509	1 926	514	26,7%	1,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	21 620	72 121	22 178	30,8%	2,6%
<i>à l'intérieur</i>	9 774	30 008	10 353	34,5%	5,9%
<i>à l'importation^(*)</i>	11 846	42 113	11 825	28,1%	-0,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	6 654	16 653	6 137	36,9%	-7,8%
RECETTES NON FISCALES	4 482	20 018	19 715	98,5%	339,9%
<i>Domaine</i>	69	355	102	28,7%	47,8%
<i>Monopoles et participations</i>	888	12 209	934	7,7%	5,2%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	0	3 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	158	0	1 800		
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 222	1 000	387	38,7%	-68,3%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	480	875	196	22,4%	-59,2%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	1 665	2 579	16 296	631,9%	
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	80 236	255 573	92 418	36,2%	15,2%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

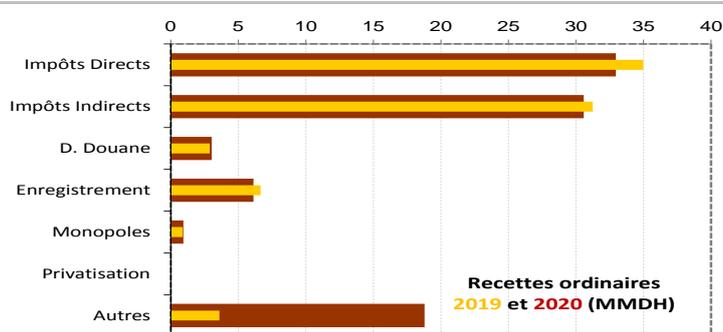
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2020 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 15,2% et des dépenses ordinaires émises de 6,2% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 5,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 9,7 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 6,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 92,4 MMDH contre 80,2 MMDH à fin avril 2019, en hausse de 15,2%.

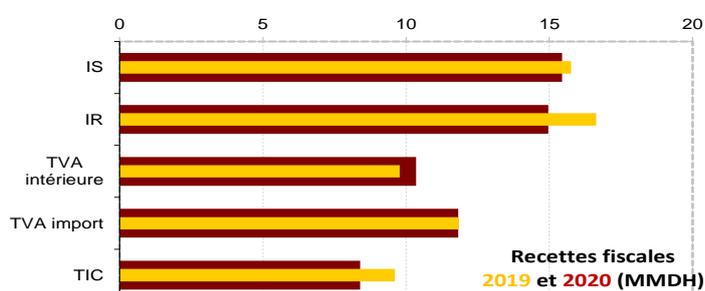
Ceci s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 339,9% et des droits de douane de 4,8%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 5,8%, des impôts indirects de 2,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 7,8%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 72,7 MMDH contre 75,8 MMDH à fin avril 2019, en diminution de 4%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 2,2% et de la fiscalité domestique de 3,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 19.388 MDH à fin avril 2020 contre 19.860 MDH un an auparavant, en baisse de 2,4% ou -472 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 40 MDH à fin avril 2020 contre 14 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 19.428 MDH à fin avril 2020 contre 19.874 MDH un an auparavant, en baisse de 2,2% ou -446 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2019.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin avril 2020 ont atteint 3.030 MDH contre 2.889 MDH un an auparavant, soit une hausse de 4,9% ou +141 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 3 MDH contre 7 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 11.823 MDH à fin avril 2020 contre 11.843 MDH à fin avril 2019, enregistrant ainsi une diminution de 0,2% ou -20 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 2 MDH contre 3 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 10,2% ou -220 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 2,1% ou +200 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 4.535 MDH contre 5.128 MDH, en diminution de 11,6% par rapport à leur niveau de fin avril 2019 ou -593 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 35 MDH à fin avril 2020 contre 4 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 4.569 MDH contre 5.132 MDH, en baisse de 11% par rapport à leur niveau de fin avril 2019 ou -563 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} avril 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 45,7 MMDH à fin avril 2020 contre 48,2 MMDH à fin avril 2019, en diminution de 5,2% ou -2.512 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 3.799 MDH à fin avril 2020 contre 3.237 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 49,5 MMDH à fin avril 2020 contre 51,4 MMDH à fin avril 2019, soit une diminution de 3,8% ou -1.949 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 15.117 MDH à fin avril 2020 contre 15.668 MDH un an auparavant, en baisse de 3,5% ou -551 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 331 MDH à fin avril 2020 contre 97 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin avril 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin avril 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 2,4% par rapport à son niveau à fin avril 2018, soit -393 MDH (15.765 MDH contre 16.158 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 15.448 MDH à fin avril 2020 contre 15.765 MDH à fin avril 2019, en baisse de 2% ou -317 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin avril 2020 ont enregistré une baisse de 10,2% par rapport à leur niveau à fin avril 2019 (14.922 MDH contre 16.614 MDH), soit -1.692 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 38 MDH à fin avril 2020 contre 22 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 25,6% ou -285 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (827 MDH contre 1.112 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 8,8% ou +238 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	2019	2020	Evolution en %
IR total	16 636	14 960	-10,1%
dont IR prélevé par la DDP	2 719	2 957	8,8%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin avril 2020, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.092 MDH contre 1.926 MDH en augmentation de 8,6% ou +166 MDH.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2020 se sont établies à 6.950 MDH contre 6.702 MDH à fin avril 2019, en augmentation de 3,7% ou +248 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.403 MDH à fin avril 2020 contre 3.072 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin avril 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 10.353 MDH contre 9.774 MDH un an auparavant, soit une hausse de 5,9% ou +579 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 4.862 MDH à fin avril 2020 contre 4.389 MDH à fin avril 2019, soit +473 MDH. Les remboursements de TVA (4.862 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.403 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.459 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 6.137 MDH à fin avril 2020 contre 6.654 MDH un an auparavant, soit une baisse de 7,8% ou -517 MDH, sachant qu'à fin avril 2019, les recettes au titre des droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 4,9% par rapport à leur niveau à fin avril 2018, soit -341 MDH (6.654 MDH contre 6.995 MDH).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 23,5%, compte tenu de recettes brutes de 424 MDH contre 565 MDH et de dégrèvements de 27 MDH à fin avril 2020 contre 46 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 37 MDH contre 81 MDH, en baisse de 54,3% ou -44 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 19,7 MMDH contre 4,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 339,9% ou +15,2 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (15.574 MDH contre 1.071 MDH) et des fonds de concours (1.800 MDH contre 158 MDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (387 MDH contre 1.222 MDH) et de la redevance gazoduc (196 MDH contre 480 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 934 MDH à fin avril 2020 contre 888 MDH à fin avril 2019, en hausse de 5,2% ou +46 MDH. Ces recettes ont été versées par Bank Al-Maghrib (786 MDH contre 556 MDH) et l'ANRT (125 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2019	LF 2020	2020	Taux de réalis.
B.A.M	556	765	786	102,7%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	3 600	0	0,0%
ANCFCC	0	3 180	0	0,0%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	332	3 386	148	4,4%
TOTAL	888	12 209	934	7,7%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 429,9%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (15.574 MDH contre 1.071 MDH) et des fonds de concours (1.800 MDH contre 158 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

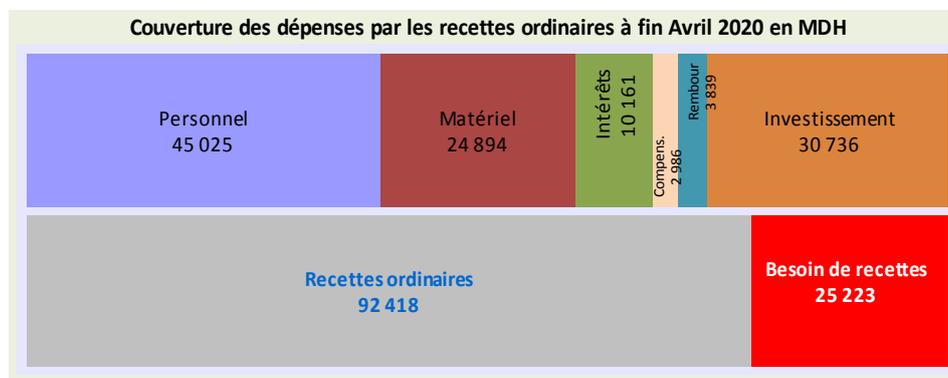
A fin avril 2020, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 79,7% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 18,8 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Avril 2020

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	18 773	▲ 1,2%	21,2%
	- à l'importation	11 823	▼ 0,2%	13,3%
	- à l'intérieur	6 950	▲ 3,7%	7,8%
2	Impôt sur les sociétés	15 117	▼ 3,5%	17,1%
3	Impôt sur le revenu	14 922	▼ 10,2%	16,8%
4	Droits d'enregistrement	6 137	▼ 7,8%	6,9%
5	TIC prod. énergétiques	4 505	▼ 12,1%	5,1%
6	TIC tabacs manufacturés	3 309	▼ 16,6%	3,7%
7	Droits de douane	3 030	▲ 4,9%	3,4%
8	Contrib. Sociale Solidarité	2 092	▲ 8,6%	2,4%
9	Fonds de concours	1 800	▲ 1039,2%	2,0%
10	Monopoles	934	▲ 5,2%	1,1%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 106,3% contre 98% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2020, 48,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,9% aux dépenses de matériel, 11% aux intérêts de la dette, 3,2% aux émissions de la compensation et 4,2% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

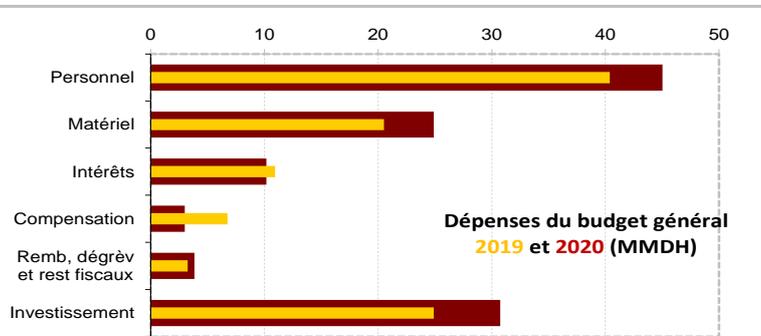
A fin avril 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 234,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 39% contre 44% à fin avril 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 78% contre 71% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	223 164	82 383	76 744	37%	93%
Investissement	96 041	48 070	30 736	50%	64%
C.S.T	175 813	74 133	46 509	42%	63%
SEGMA	3 490	1 486	297	43%	20%
Dette	96 535	28 089	28 089	29%	100%
TOTAL	595 043	234 160	182 374	39%	78%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 135,6 MMDH à fin avril 2020, en hausse de 3% par rapport à leur niveau à fin avril 2019, en raison de l'augmentation de 8,2% des dépenses de fonctionnement, de 23,5% des dépenses d'investissement et de la baisse de 21,7% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Fonctionnement	70 921	221 585	76 744	35%	8,2%
Investissement	24 893	78 210	30 736	39%	23,5%
Dette	35 859	96 535	28 089	29%	-21,7%
TOTAL	131 673	396 330	135 569	34%	3,0%

La baisse des charges de la dette budgétisée de 21,7% s'explique par la diminution de 28% des remboursements du principal (17,9 MMDH contre 24,9 MMDH) et de 7,1% des intérêts de la dette (10,2 MMDH contre 10,9 MMDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 76,7 MMDH, dont 45 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 11,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 13,6% (19,1 MMDH contre 16,8 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 16,1% (8,8 MMDH contre 10,5 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 55,8%.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 18,1% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (3.405 MDH contre 3.075 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Personnel	40 393	138 084	45 025	33%	11,5%
Matériel	16 818	48 292	19 105	40%	13,6%
Charges communes	10 459	24 651	8 775	36%	-16,1%
dont compensation	6 751	14 640	2 986	20%	-55,8%
Dépenses imprévues		2 400			
Remb, dégr, rest fiscaux	3 251	8 158	3 839	47%	18,1%
TOTAL	70 921	221 585	76 744	35%	8,2%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 18,1% en raison notamment de la hausse de 331 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 234 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2020 se sont établis à 45 MMDH contre 40,4 MMDH, en hausse de 11,5% par rapport à leur niveau de fin avril 2019 ou +4,6 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 38,3 MMDH, en hausse de 9,7%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 10,6% et de la baisse des rappels de 19,6% (832 MDH contre 1.035 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 24,9 MMDH, en hausse de 21,3% ou +4,4 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit des divers établissements et entreprises publics (9,2 MMDH contre 8,2 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (5,4 MMDH contre 1,2 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 10.161 MDH à fin avril 2020 contre 10.943 MDH à fin avril 2019, en diminution de 7,1% ou -782 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 7,8% (9.454 MDH contre 10.256 MDH) et par la hausse de 2,9% de celles de la dette extérieure (707 MDH contre 687 MDH).

Compensation

A fin avril 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 2.986 MDH contre 6.751 MDH, en baisse de 55,8% ou -3.765 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 3.839 MDH contre 3.251 MDH, en augmentation de 18,1% ou +588 MDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (3.799 MDH contre 3.237 MDH) en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.403 MDH contre 3.072 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	3 237	7 714	3 799	49,2%	17,4%
Impôt sur les sociétés	97	495	331	66,9%	241,2%
Impôt sur le revenu	22	99	38	38,4%	72,7%
TVA intérieure	3 072	7 000	3 403	48,6%	10,8%
Majorations de retard	46	100	27	27,0%	-41,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	14	444	40	8,9%	182,4%
Droits d'importation	7	106	3	2,8%	-56,9%
TIC prod. énergétiques	4	52	35	66,4%	
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	30	0	0,0%	
TVA à l'importation	3	204	2	1,0%	-33,3%
Autres	0	52	0	0,0%	
TOTAL	3 251	8 158	3 839	47,1%	18,1%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2020 a été positif de 5,5 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,6 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

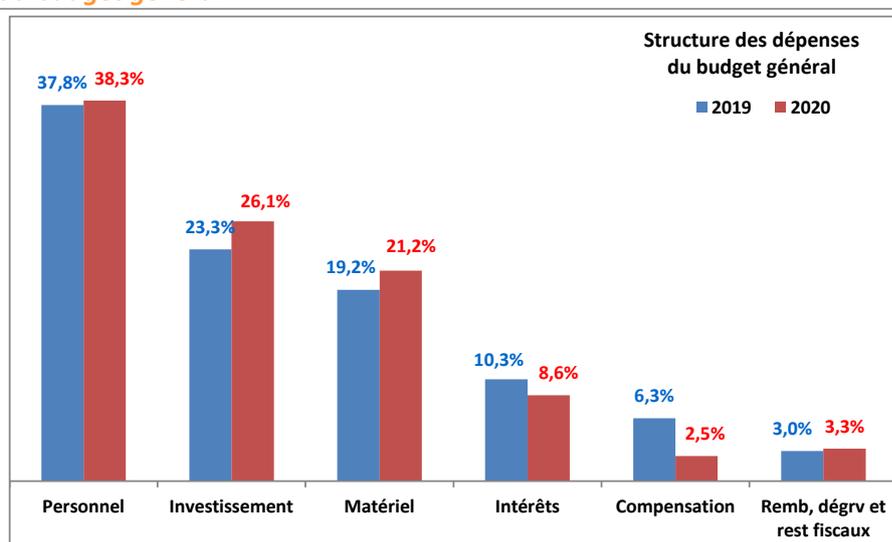
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 30,7 MMDH à fin avril 2020 contre 24,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 23,5% ou +5.843 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des charges communes de 39,6% et des dépenses des ministères de 4,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 17,3 MMDH contre 12 MMDH à fin avril 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Var%
Investissement total :	24 893	78 210	30 736	39%	23,5%
1- Ministères	11 289	55 010	11 751	21%	4,1%
2- Charges communes :	13 604	23 200	18 985	82%	39,6%
- Concours divers	12 040	19 158	17 254	90%	43,3%
- Ristournes d'intérêts	0	215	100	47%	
- Autres	1 564	3 827	1 631	43%	4,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2019 et fin avril 2020 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des intérêts de la dette et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020
	2019	LF 2020	2020	2019	LF 2020	2020	
C.A.S	23 140	89 286	55 621	20 122	87 354	38 200	17 421
TVA des Coll.Terr.	9 266	30 909	9 505	10 165	30 909	9 331	173
Part régions (IS, IR, ..)	2 311	8 638	2 307	2 383	8 638	2 260	47
I.N.D.H	1 472	3 100	43	325	3 100	282	-239
Soutien prix. prd.alim.	57	600	0	0	600	0	0
F.S. Routier	885	2 700	513	955	2 700	43	470
F.D. Agricole	1 560	3 550	2 015	1 683	3 550	2 173	-158
Remploi domanial	581	1 040	641	200	1 040	8 868	-8 227
Lutte contre chômage	554	1 500	871	443	1 500	482	389
Dons des pays du CCG	324	1 800	89	127	0	213	-124
Appui Cohés. Sociale	326	3 000	362	694	3 000	1 308	-946
F.S. Habitat	386	2 000	727	0	2 000	0	727
Gestion Covid-19	0	10 000	32 153	0	10 000	6 735	25 418
Autres CAS	5 418	20 449	6 395	3 147	20 317	6 504	-109
C. Dép. Dotation^(*)	12 580	10 801	12 769	5 019	10 801	8 270	4 499
Autres C.S.T	13	168	3	12	1 865	39	-36
TOTAL	35 733	100 255	68 393	25 153	100 020	46 509	21 884

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Exploitation :	424	0	368		-13,2%
Recettes	510	1 940	630	32%	23,5%
Dépenses	86	1 940	262	14%	204,7%
Equipement :	-17	0	-9		-47,1%
Recettes	53	297	26	9%	-50,9%
Dépenses	70	297	35	12%	-50,0%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin avril 2020, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 36,2% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 34,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 39,3%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2020 en MDH				
	LF 2020	Avril 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	255 573	92 418	36,2%	163 155
1.1- Recettes fiscales :	235 555	72 703	30,9%	162 852
<i>Impôts directs</i>	106 106	32 961	31,1%	73 145
<i>Impôt sur les sociétés</i>	53 531	15 448	28,9%	38 083
<i>Impôt sur le revenu</i>	46 280	14 960	32,3%	31 320
<i>Impôts indirects</i>	102 241	30 570	29,9%	71 671
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 008	10 353	34,5%	19 655
<i>TVA à l'importation</i>	42 113	11 825	28,1%	30 288
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	30 120	8 392	27,9%	21 728
<i>Droits de douane</i>	10 555	3 034	28,7%	7 521
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	16 653	6 137	36,9%	10 516
1.2- Recettes non fiscales :	20 018	19 715	98,5%	303
<i>Monopole et participations</i>	12 209	934	7,7%	11 275
<i>Domaine</i>	355	102	28,7%	253
<i>Autres recettes</i>	7 454	18 679	250,6%	-11 225
2- DEPENSES ORDINAIRES	250 608	86 905	34,7%	163 703
2.1- Biens et services :	198 787	69 919	35,2%	128 868
<i>Personnel</i>	138 084	45 025	32,6%	93 059
<i>Autres biens et services</i>	60 703	24 894	41,0%	35 809
2.2- Intérêts de la dette :	29 023	10 161	35,0%	18 862
<i>Intérieure</i>	24 292	9 454	38,9%	14 838
<i>Extérieure</i>	4 731	707	14,9%	4 024
2.3- Compensation	14 640	2 986	20,4%	11 654
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	8 158	3 839	47,1%	4 319
3- INVESTISSEMENT	78 210	30 736	39,3%	47 474

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 3 MMDH à fin avril 2020 contre un déficit budgétaire de 15,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 555 MDH à fin avril 2020 contre 7,3 MMDH à fin décembre 2019, soit une diminution de 6,8 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 9,7 MMDH contre un besoin de financement de 20,7 MMDH à fin avril 2019 et d'un flux net positif de 3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 6,7 MMDH contre 16,7 MMDH à fin avril 2019.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2020, le financement extérieur a été positif de 3 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 3 MMDH et les tirages ont été de 6 MMDH, dont 4,3 MMDH auprès de la BIRD et 1,5 MMDH auprès du FMA.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH contre 8,1 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 10 MMDH contre 3,1 MMDH à fin avril 2019 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 4,2 MMDH contre 1,3 MMDH à fin avril 2019 ;
- de placements des excédents du compte courant du Trésor pour 8,4 MMDH effectués en avril et dont le remboursement n'intervient qu'en mai 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours d'avril et dont le compte du Trésor n'a été crédité que début mai, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 70,4 MMDH à fin avril 2020 contre 80,5 MMDH à fin décembre 2019, en baisse de 10 MMDH.

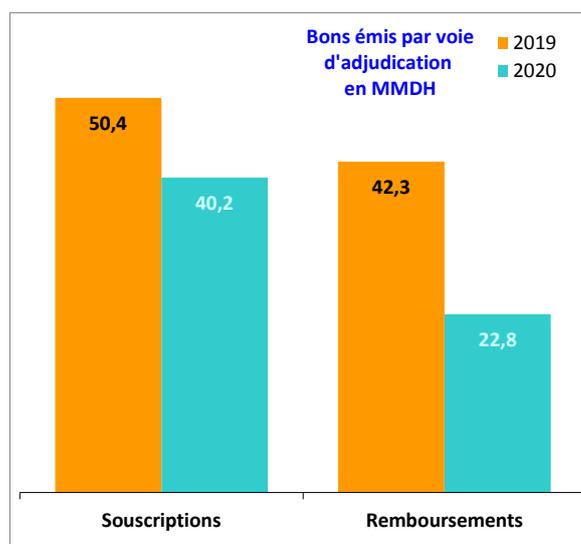
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 6,3 MMDH contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 8,4 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en mai 2020.

Dettes intérieure

S'élevant à 581,4 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 40,2 MMDH et de remboursements pour 22,8 MMDH contre un recours pour un montant net de 8,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 50,4 MMDH et de remboursements pour 42,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2019	Souscrip.	Rembour.	2020	Var %
Adjudications	557 161	40 241	22 807	574 594	3,1%
13 semaines	500	503,9	500,0	504	
26 semaines	132	0,0	131,6	0	
52 semaines	9 939	6 197,2	4 302,6	11 834	
2 ans	47 669	10 991,4	1 815,3	56 846	
5 ans	145 432	278,3	5 055,5	140 655	
10 ans	129 368	1 492,0	6 853,4	124 006	
15 ans	135 322	9 797,5	4 148,9	140 970	
20 ans	66 223	5 318,1	0,0	71 541	
30 ans	22 577	5 662,1	0,0	28 240	
Autres	3 672	4 871	1 707	6 836	86,2%
Total	560 833	45 112	24 514	581 430	3,7%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 5,2 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines	281,70		
2 ans	718,30	1 097,0	
5 ans		327,6	
10 ans		1 236,6	
15 ans		1 516,4	60,1
20 ans			136,8
30 ans			3 943,3
Total	1 000,0	4 177,6	4 140,2